

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0035219

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1224 Société : R.A.M.
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : HDOUCHE AHMED
Date de naissance : 27 - 6 - 48
Adresse : 60 - RUE IBRAHIM HALAKA. RES. KENZA
BOURGOGNE - CASABLANCA
Tél. : 06 66 80 12 25 Total des frais engagés : 847,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09 / 07 / 2023

Nom et prénom du malade : HDOUCHE AHMED Age :
Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 10 / 7 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/03	a		300,00	Dr. Ahmed BOUADIB Spécialiste en Pédiatrie Greffe de Moelle 145, Bd Abdelmomen, Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

PHARMACIE DES ENFANTS
Dr. BOUJIDA NADIA
34, Rue Ibnou Jahir - Bourgogne
Tél: 0522 20 90 44 - Casablanca

09/01/23

26,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
OUAZZANI TOUHAM
Biologiste
194, Bd. Zerktouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 Fax: 05 22 27 48 18

09.01.23

B370

510,80

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien Date des Soins Nombre Montant détaillé des Honoraires

AM PC IM IV

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

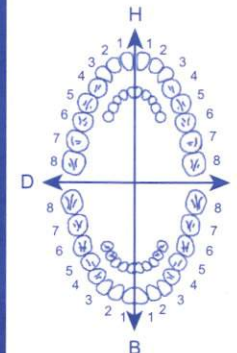
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H
25533412 21433552
00000000 00000000
D G
00000000 00000000
35533411 11433553
B

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Ahmed MOUADDIB

Spécialiste en Hématologie Clinique
Maladies du Sang, des ganglions et de la rate
Greffe de moelle osseuse

Ex- responsable du service d'hématologie (Marrakech)
Ex- Directeur - Adjoint du Centre de Transfusion (Casablanca)
Ex- Médecin Attaché au service d'hématologie (CHU Casablanca)

الدكتور أحمد مؤدب

اختصاصي في الأمراض الدموية
أمراض الدم والغدد الطحال
زرع النخاع العظمي

رئيس قسم الأمراض الدموية سابقا بمراكش
نائب مدير سابق بالمركز الجهوي لتحاقن الدم بالدار البيضاء
طبيب ملحق سابق بقسم الأمراض الدموية بالدار البيضاء

Casablanca, Le

الدار البيضاء في

09/07/2023
Dr. Ahmed MOUADDIB

26.20

Ac for my

1 for my

x 1 my

PHARMACIE DES ENFANTS
Dr. BOUJIDA Maria
34, Rue Ibnou Jahir - Bourgogne
Tél.: 0522 20 90 44 - Casablanca

Dr. Ahmed MOUADDIB
Spécialiste en Hématologie Clinique
Greffe de Moelle
165, Bd Abdelmoumen 2ème Etage
Appt N°1 - Casablanca

LOT: 14222010
PER: 09/2026
PPV: 26.20 DH

Dr. Ahmed MOUADDIB

Spécialiste en Hématologie Clinique
Maladies du Sang, des ganglions et de la rate
Greffe de moelle osseuse

Ex- responsable du service d'hématologie (Marrakech)
Ex- Directeur - Adjoint du Centre de Transfusion (Casablanca)
Ex- Médecin Attaché au service d'hématologie (CHU Casablanca)

الدكتور أحمد مؤدب

اختصاصي في الأمراض الدموية
أمراض الدم والغدد الطحال
زرع النخاع العظمي

رئيس قسم الأمراض الدموية سابقا بمراكش
نائب مدير سابق بالمركز الجهوي لتحالف الدم بالدار البيضاء
طبيب ملحق سابق بقسم الأمراض الدموية بالدار البيضاء

Casablanca, Le 09/07/2023 الدار البيضاء في

Dr. HADOUCH. AHMED

10/07/2023

10 NS. Gue

2 VS

3 RP

4 Lomo. Fayer

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkoutni - Casablanca
Tel: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13

Dr. Ahmed MOUADDIB
Spécialiste en Hématologie Clinique
Greffe de Moelle
165, Bd Abdelmoumen 2ème Etage
Appt N°1 - Casablanca

10/07/2023

10/07

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerktouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA

Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35405458 – INP : 093001006

CNSS : 6369949 IF : 40110273 – ICE : 001699292000019

FACTURE N° : 230100257

Casablanca le 09-01-2023

Mr HDOUCHE Ahmed

Date de l'examen : 09-01-2023

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15
0370	CRP	B100
0120	Ionogramme complet(Na, K, Cl, Prot, RA, Ca)	B160
0216	Numération formule	B80
0223	VS	B30

Total des B : 370

TOTAL DOSSIER : 510.80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent dix dirhams quatre-vingts centimes.

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerktouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحليلات الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier ouvert le : 09-01-2023

Prélevé le : 09-01-2023 à 09:46

Edité le : 09-01-2023

Mr HDOUCHE Ahmed

Réf dossier: 23011184

Dr AHMED MOUADDIB
165 BD ABDELMOUMEN
CASABLANCA

Page N° : 1 / 2

Valeurs références

Antériorités

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME (Sysmex XN 550)

			06-09-2022
Hématies : [AC]	2.56	M/mm3	(4.08-5.60) 2.43
Hémoglobine : [AC]	7.60	g/dL	(12.90-16.70) 7.30
Hématocrite : [AC]	25.0	%	(38.0-49.0) 22.9
VGM : [AC]	97.7	fL	(83.0-97.0) 94.2
CCMH : [AC]	30.4	g/dL	(32.3-36.1) 31.4
TCMH : [AC]	29.7	pg	(27.8-33.9) 29.6
Leucocytes : [AC]	11 350	/Mm3	(3 800-10 000) 9 660
Polynucléaires Neutrophiles : [AC]	16.9	%	17.7
Soit: [AC]	1 918	/mm3	(1 600-5 900) 1 710
Polynucléaires Eosinophiles : [AC]	2.2	%	1.6
Soit: [AC]	250	/mm3	(30-500) 155
Polynucléaires Basophiles : [AC]	0.2	%	0.8
Soit: [AC]	23	/mm3	(0-90) 77
Lymphocytes : [AC]	55.9	%	58.7
Soit: [AC]	6 345	/mm3	(1 070-4 100) 5 670
Monocytes : [AC]	24.8	%	21.2
Soit: [AC]	2 815	/mm3	(230-710) 2 048
Plaquettes : [AC]	158 000	/Mm3	(140 000-385 000) 159 000

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerktouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13

Dr. Ouazzani

Prélèvement à domicile sur rendez-vous



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحليلات الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier : 23011184

Mr HDOUCHE Ahmed

Page N° : 2 / 2

VITESSE DE SEDIMENTATION

		Valeurs références	Antériorités
VS 1ère heure	75 mm	(0-15)	22-09-2022 134
VS 2ème heure	105 mm	(0-30)	

NB : Valeurs de référence sont fonction de l'âge et du sexe :

H : Age/2

F : (Age+10)/2

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

		Valeurs références	Antériorités
CRP (Immunoturbidimétrie)	4 mg/L	(<5)	22-09-2022 4

IONOGRAMME COMPLET

Sodium (Na) (Electrode sélective d'ions diluée (indirecte)) Résultat contrôlé	132.0 mmol/L	(136.0-145.0)
Potassium (K) (Electrode sélective d'ions diluée (indirecte)) Résultat contrôlé	4.85 mmol/L	(3.40-4.50)
Chlore (Cl) (Electrode sélective d'ions diluée (indirecte)) Résultat contrôlé	103 mmol/L	(98-107)
Bicarbonates (Dosage enzymatique)	23 mmol/L	(22-29)
Protéines totales (Dosage colorimétrique) Résultat contrôlé	125 g/L	(64-83)
Calcium (O-CPC)	89 mg/L 2.23 mmol/L	(88-102) (2.20-2.55)

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham OUZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerketouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13

Dr. Ouazzani

Prélèvement à domicile sur rendez-vous